

Madame Françoise SOULIMAN
Préfet de l'Ardèche
Rue Pierre Filliat
07 000 PRIVAS

Privas, le 06 avril 2020

Madame le Préfet,

Depuis plusieurs jours, les Parlementaires du département, le Président du Conseil Départemental et de nombreux élus, s'interrogent sur la réalité du nombre de décès liés au Covid-19 en Ardèche.

Lors de notre conférence téléphonique hebdomadaire, vous nous avez indiqué que le taux de mortalité constaté en Ardèche présentait une hausse considérable en comparaison de celui enregistré au mois de mars 2019, plaçant ainsi l'Ardèche au 5ème rang Français des départements les plus touchés.

La réalité de ce drame humain doit être connue. Il en va de la transparence due à nos concitoyens. Et s'il convient de ne pas nourrir l'inquiétude, il convient aussi de ne pas alimenter l'opacité sur un sujet aussi grave. Cela nous semble relever d'un principe d'humanité essentiel.

Dans ces conditions, il importe que les Ardéchois(es) puissent connaître très vite le tribut qu'ils ont payé et payeront encore à cette catastrophe sanitaire sans précédent.

Madame la Déléguée territoriale de l'ARS nous a indiqué ne pas disposer de tous les retours d'Ehpad pour nous livrer le nombre exact de décès en Ardèche et nous comprenons, dans le contexte, la difficulté liée à cette remontée d'informations.

Cependant, selon nos propres données, incomplètes et par conséquent perfectibles, nous estimons que les décès en Ehpad, ajoutés à ceux en milieu hospitalier, pourraient avoisiner très rapidement le nombre de 100 pour notre seul département.

Madame le Préfet, le Président de la République a dit aux Français que nous étions en guerre. Comme vous le savez, dans une guerre, rien n'est plus important que de pouvoir estimer la réalité des pertes humaines.

Aucun soldat, aucun civil, qui perd la vie dans un conflit armé, ne peut se retrouver plongé dans les oubliettes de l'histoire. Dans une guerre, la nation doit reconnaissance à ses morts, quel que soit leur âge ou

les conditions de leur décès. Nous savons qu'il en est ainsi, notamment pour permettre, le moment venu, d'estimer l'ampleur du drame humain avant d'entamer le travail de deuil, puis celui de mémoire qui devra intervenir plus tard.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir tout mettre en œuvre pour nous fournir, dans les meilleurs délais, des éléments chiffrés sur la réalité des personnes âgées décédées en Ehpad et autres établissements d'hébergement en Ardèche.

Nous vous en remercions par avance et vous prions de croire, Madame le Préfet, en l'expression de notre considération distinguée.

Michele VICTORY
Députée de l'Ardèche

Hervé SAULIGNAC
Député de l'Ardèche

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

Mathieu DARNAUD
Sénateur de l'Ardèche

Jacques GENEST
Sénateur de l'Ardèche
Président de l'Association des Maires Ruraux de
l'Ardèche

Laurent UGHETTO
Président du Conseil Départemental de
l'Ardèche

Maurice WEISS
Président de l'Association des Maires de l'Ardèche